



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

## Trente-troisième session

Rabat (Maroc), 26-28 mars et 18-20 avril 2024

**Financer l'élimination de la faim, aujourd'hui et demain (ODD 2)**

### Résumé

La région Afrique est loin d'atteindre les cibles 2.1 (accès de tous à des aliments sains et nutritifs) et 2.2 (élimination de la malnutrition sous toutes ses formes), ainsi que les autres cibles de l'ODD 2. Pour y parvenir, elle doit transformer ses systèmes agroalimentaires. Cela implique notamment de s'attaquer aux multiples facteurs d'insécurité alimentaire et de malnutrition, de façon à rendre les systèmes agroalimentaires du continent plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables. Mais la transformation requise pour éliminer la faim et la malnutrition en Afrique ne pourra avoir lieu sans une augmentation des niveaux de financement, nécessaire pour libérer de leurs souffrances les 282 millions de personnes qui sont actuellement sous-alimentées et les 311 millions qui le seront à l'horizon 2030 d'après les projections. Les pays africains ont fait du financement de la transformation des systèmes agroalimentaires une question prioritaire, qui nécessite le soutien de la communauté internationale. Les flux de financement des pouvoirs publics, l'aide au développement, les crédits bancaires et les investissements étrangers directs doivent être revus à la hausse.

Les flux financiers à destination du secteur agricole africain s'élèvent actuellement à 19 milliards d'USD par an environ, ce qui est insuffisant pour éliminer la faim et la malnutrition d'ici à 2030. Les dépenses publiques devront être revues à la hausse pour combler le déficit de financement, estimé à environ 21 milliards d'USD par an. Il faudrait en l'occurrence que les flux de financement public destinés aux secteurs de l'agriculture, des forêts et de la pêche en Afrique soient multipliés par plus de deux par rapport à leur niveau actuel. Néanmoins, eu égard aux niveaux de surendettement actuels et au rétrécissement de la marge de manœuvre budgétaire qui en résulte pour la plupart des pays africains, augmenter les dépenses publiques dans des proportions aussi massives constitue un véritable défi. Il est nécessaire de déployer des instruments de financement innovants, et notamment de mettre en place un suivi efficace des flux financiers, de réorienter l'appui du secteur public à l'agriculture, de rendre accessibles et de mobiliser des financements à effet catalyseur et des financements mixtes permettant de réduire les risques, et de faciliter le crédit bancaire et les investissements privés à destination du secteur.

Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).

### Suite que la Conférence régionale est invitée à donner

La Conférence régionale est invitée à:

- prendre note des options de financement, aussi bien internes qu'externes, qui sont objectivement disponibles pour appuyer la transformation des systèmes agroalimentaires;
- faire connaître et mettre à profit les expériences acquises sur les approches et les politiques prometteuses en matière de financement de la transformation des systèmes agroalimentaires;
- encourager les membres à suivre et analyser les flux de financement actuels et à veiller à ce que ceux-ci soient alignés sur les cibles des ODD (par exemple les cibles 2.1 et 2.2.), pour contribuer à la conception et à la mise en œuvre de financements et d'investissements qui soient de qualité et porteurs d'impacts.
- encourager les membres à unifier l'architecture du financement de l'alimentation, actuellement morcelée, pour réduire les coûts de transaction et rendre les investissements plus efficaces et efficaces.
- fournir des indications au sujet des dispositifs de financement sur lesquels la FAO devrait se concentrer pour accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires en Afrique.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:*  
Secrétariat de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique

[ARC-Secretariat@fao.org](mailto:ARC-Secretariat@fao.org)

## **I. Situation générale concernant la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition ainsi que leurs principaux facteurs, et défi financier que suppose leur élimination**

### **A. Introduction**

1. Des niveaux de financement accrus seront nécessaires pour que les systèmes agroalimentaires africains puissent assurer de manière durable la réalisation de l'ODD 2 («Élimination de la faim») à l'horizon 2030. Les pays africains ont fait du financement de la transformation des systèmes agroalimentaires une question prioritaire, qui nécessite le soutien de la communauté internationale<sup>1</sup>.
2. La région Afrique est loin d'atteindre les cibles 2.1 (accès de tous à des aliments sains et nutritifs) et 2.2 (élimination de la malnutrition sous toutes ses formes), ainsi que les autres cibles de l'ODD 2. Pour y parvenir, elle doit transformer ses systèmes agroalimentaires en profondeur. Cela implique notamment de s'attaquer aux multiples facteurs d'insécurité alimentaire et de malnutrition présentés ci-après, cette condition étant nécessaire pour rendre les systèmes agroalimentaires plus résilients face aux chocs et aux situations de stress qui vont croissants.
3. De même, si l'on veut que la région parvienne à la sécurité alimentaire et obtienne de bons résultats nutritionnels, il faut mobiliser des financements pour d'autres ODD. Compte tenu du défi majeur que représente le changement climatique pour la région, il est vital de renforcer la résilience des systèmes agroalimentaires face aux changements climatiques brusques (ODD 13). Il est également essentiel d'assurer des moyens d'existence ruraux équitables (cible 3 de l'ODD 2) et de lutter contre la pauvreté et les inégalités (ODD 1 et ODD 10). Il importe aussi de financer la réalisation de l'ODD 15 (vie terrestre/utilisation durable des ressources naturelles terrestres) en raison du niveau élevé de dégradation des terres. Enfin, pour réduire les pertes et le gaspillage alimentaires, qui sont importants dans la région, des financements supplémentaires doivent également être consacrés à l'ODD 12 (modes de consommation et de production durables).
4. Le présent document traite des niveaux actuels des financements alloués à la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD et passe en revue les estimations du déficit de financement à combler pour atteindre ces cibles, ainsi que les sources de financement et les instruments financiers qui pourraient éventuellement être mobilisés.

### **B. Faim, insécurité alimentaire et malnutrition**

5. L'Afrique n'est pas sur la bonne voie pour atteindre l'ODD 2 («Élimination de la faim») d'ici à 2030. Les progrès réalisés jusqu'en 2019 en termes de réduction de la faim et de l'insécurité alimentaire ont été érodés par la pandémie de covid-19. Selon les dernières estimations<sup>2</sup>, 282 millions de personnes souffraient de la faim en Afrique en 2022 (soit une augmentation de 57 millions depuis la pandémie de covid-19), ce qui représente 38 pour cent environ du nombre de personnes confrontées à la faim dans le monde, estimé à 735 millions. L'Afrique est ainsi la région du monde où la prévalence de la faim est la plus élevée. L'Afrique de l'Est est la sous-région qui compte le plus grand nombre de personnes sous-alimentées (134,6 millions), suivie par l'Afrique de l'Ouest (62,8 millions), l'Afrique centrale (57 millions), l'Afrique du Nord (19,5 millions) et l'Afrique australe (7,6 millions). Parmi les pays les plus durement touchés, on trouve le Lesotho, Madagascar, la République centrafricaine et la Somalie, où la prévalence de la sous-alimentation a

---

<sup>1</sup> Mettre les systèmes alimentaires au service des personnes et de la planète. Bilan 2 ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires. Rapport du Secrétaire général 2023.

<sup>2</sup> FAO, CEA, CUA et PAM. 2023. *Afrique – Aperçu régional de la sécurité alimentaire et de la nutrition 2023: Statistiques et tendances*. Accra, FAO. <https://doi.org/10.4060/cc8743fr>.

dépassé 45 pour cent entre 2020 et 2022. En outre, c'est en Afrique centrale que la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave était la plus élevée en 2022 (78,4 pour cent).

6. On estime qu'en 2022, 868 millions de personnes en Afrique étaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave (c'est-à-dire n'avaient pas accès à une nourriture adéquate), et que plus d'un tiers d'entre elles, soit 342 millions de personnes, étaient en situation d'insécurité alimentaire grave. Plus de deux tiers des populations de l'Afrique centrale, de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique de l'Ouest se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave.
7. La qualité de l'alimentation, également, se détériore. Des millions d'Africains souffrent de carences généralisées en micronutriments. Les estimations de la prévalence du retard de croissance et de l'émaciation chez les enfants de moins de cinq ans demeurent élevées malgré des améliorations récentes. Dans de nombreux pays, le surpoids et l'obésité constituent également d'importants problèmes de santé publique. En 2021, la majorité de la population africaine – environ 78 pour cent – n'avait pas les moyens de s'alimenter sainement, contre 42 pour cent de la population mondiale. La hausse régulière du coût de l'alimentation saine (environ 5,6 pour cent d'augmentation entre 2020 et 2021) a largement contribué à cet état de fait, en plus du niveau insuffisant des revenus.
8. Ces chiffres dressent un tableau très sombre des réalités de la crise de l'insécurité alimentaire sans précédent que connaît actuellement la région et devraient galvaniser les acteurs du développement pour qu'ils passent à l'action. En réponse aux chocs économiques qui ont récemment frappé le continent, les pays ont adopté différentes mesures telles que la réduction des taxes sur les produits alimentaires et les combustibles, la renonciation aux recettes tirées des droits de douane à l'importation, l'application de restrictions aux exportations et la mise en place de nouvelles subventions pour les produits alimentaires, les combustibles et les engrais<sup>3</sup>.
9. Plus généralement, les principales politiques et stratégies utilisées par les pays africains pour lutter contre la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sont intégrées dans des cadres nationaux tels que les plans nationaux d'investissement agricole (PNIA) et les feuilles de route nationales pour la transformation des systèmes alimentaires. Les PNIA élaborés et mis en œuvre par les pays visent à les aider à honorer les engagements pris au titre de la Déclaration de Malabo de 2014<sup>4</sup>. Les progrès accomplis dans le cadre de ces engagements, y compris l'engagement «élimination de la faim», sont évalués régulièrement à l'aide du mécanisme d'examen biennal<sup>5</sup>. De même, en 2023, 37 pays africains avaient adopté une feuille de route nationale pour transformer leurs systèmes agroalimentaires<sup>6</sup>. Les rapports nationaux volontaires donnent des indications sur les progrès et les efforts qui sont accomplis sur la voie de la transformation des systèmes agroalimentaires.
10. Le document de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique sur les perspectives mondiales et régionales en matière de sécurité alimentaire («*Global and regional food security outlook*») donne une vue d'ensemble plus détaillée de la situation sur le plan de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition dans la région Afrique.

---

<sup>3</sup> FMI. 2022. «*Building A More Food-Secure Sub-Saharan Africa*». In *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa – Living on the Edge*, Washington, DC, octobre.

<sup>4</sup> Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie. <https://www.nepad.org/caadp/publication/malabo-declaration-accelerated-agricultural-growth>.

<sup>5</sup> <https://au.int/fr/node/41575>.

<sup>6</sup> <https://www.unfoodsystemshub.org/latest-updates/news/detail/strengthening-africa%27s-food-systems-national-convenors-unite-for-the-2023-stocktaking-moment/en>.

### ***C. Principaux facteurs à l'origine de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition***

11. Les conflits violents sont l'un des principaux facteurs de l'aggravation de l'insécurité alimentaire dans la région. En raison de leur impact destructeur sur la production, la distribution et la commercialisation des denrées alimentaires, ils sont intrinsèquement liés à l'insécurité alimentaire. En 2021, 18 pays subsahariens ont été en proie à des conflits armés, et sur les dix crises alimentaires les plus graves survenues dans des pays touchés par des conflits violents, cinq se sont produites en Afrique (en Éthiopie, au Nigeria, en République démocratique du Congo, au Soudan et au Soudan du Sud)<sup>7</sup>.
12. Le changement climatique et les phénomènes météorologiques extrêmes qui en résultent accentuent également les vulnérabilités déjà existantes des systèmes agroalimentaires africains, dues à l'extrême pauvreté très prégnante et à la dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale, entre autres facteurs. En 2021, neuf des dix pays les plus vulnérables au changement climatique dans le monde se trouvaient en Afrique subsaharienne<sup>8</sup>. Les effets du changement climatique aggravent également les conflits, notamment parce qu'ils intensifient la concurrence à l'égard des ressources naturelles. La Corne de l'Afrique est une zone particulièrement sensible puisqu'en 2022, elle a été le théâtre des situations d'urgence les plus graves enregistrées dans le monde en matière d'insécurité alimentaire. Plus de 37 millions de personnes se sont trouvées en situation d'insécurité alimentaire aiguë en 2022 selon les estimations<sup>9</sup>. Et depuis lors, le niveau d'insécurité alimentaire aiguë a augmenté de 38 pour cent. La région est particulièrement vulnérable aux chocs climatiques que sont les sécheresses extrêmes et les inondations. Plusieurs pays ont également connu des crises et des conflits prolongés, et la recrudescence acridienne qui a eu lieu en 2019-2021 a eu un impact considérable sur la sécurité alimentaire. Plus récemment, le conflit au Soudan a provoqué le déplacement de plus de 4,9 millions de personnes<sup>10</sup>. La région du Sahel également est confrontée à une insécurité alimentaire grave, due au changement climatique, à des conditions socioéconomiques difficiles et à un niveau élevé d'instabilité politique, autant de facteurs qui entraînent là encore le déplacement des populations touchées.
13. Les pays d'Afrique subsaharienne ont également souffert des conséquences de la guerre en Ukraine, qui ont entravé leurs efforts de relèvement après la pandémie de covid-19. Les deux pays étaient d'importants producteurs et figuraient parmi les principaux exportateurs mondiaux de produits tels que le blé, le maïs, le colza et l'huile de tournesol, et comptaient également parmi les principaux fournisseurs d'engrais. La guerre a donc provoqué d'importantes perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, entraînant une flambée des prix des produits alimentaires et des intrants agricoles, en particulier des engrais, à une époque où l'Afrique, fortement tributaire des importations de blé et d'engrais, était encore aux prises avec les conséquences de la pandémie.
14. Plus récemment, les ralentissements économiques et les poussées d'inflation causés par la guerre en Ukraine ont réduit la marge de manœuvre budgétaire de plusieurs États africains, limitant leur capacité à amortir les impacts socioéconomiques infligés aux populations vulnérables, ainsi qu'à

---

<sup>7</sup> Delgado, Tschunkert et Smith, 2023. Food Insecurity in Africa: Drivers and Solutions.

<sup>8</sup> <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/rankings/>.

<sup>9</sup> Organisation mondiale de la santé (OMS), Regional Emergency Response Appeal for the Greater Horn of Africa: July–December 2022 (OMS: Rome, 2022).

<sup>10</sup> OMS. 2024. *Greater Horn of Africa - WHO's Health Emergency Appeal 2024*.

[https://cdn.who.int/media/docs/default-source/emergencies/2024-appeals/greater-horn-of-africa---who-2024-health-emergency-appeal.pdf?sfvrsn=883c8b90\\_1&download=true](https://cdn.who.int/media/docs/default-source/emergencies/2024-appeals/greater-horn-of-africa---who-2024-health-emergency-appeal.pdf?sfvrsn=883c8b90_1&download=true).

mobiliser et utiliser les ressources financières requises pour transformer les systèmes agroalimentaires de la région.

#### ***D. Le défi du financement***

15. Compte tenu de l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition et des facteurs sous-jacents qui font de la concrétisation des cibles de l'ODD 2 une tâche particulièrement ardue dans la région, on ne saurait trop insister sur la nécessité de mobiliser davantage de financements pour vaincre la faim et la malnutrition. Or, le FMI indique que l'Afrique subsaharienne est durement touchée par une grande pénurie de financement<sup>11</sup>. L'endettement public et l'inflation ont atteint des niveaux jamais vus depuis des décennies. D'après le FMI, en 2022, plus de la moitié des pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne étaient en situation de surendettement ou risquaient fortement de l'être<sup>12</sup>. Les effets des chocs multiples récents provoqués par la pandémie de covid-19, la guerre en Ukraine et l'augmentation de la fréquence des phénomènes météorologiques sur les économies des pays d'Afrique subsaharienne ont intensifié les défis économiques et sociaux auxquels le continent est confronté de longue date, aggravé les vulnérabilités budgétaires et réduit la marge de manœuvre budgétaire des gouvernements<sup>13</sup>, limitant leur capacité à mobiliser les volumes de financement requis pour atteindre les cibles de l'ODD 2.
16. La pénurie de financement et le rétrécissement de la marge de manœuvre budgétaire en Afrique ont des répercussions sur les dépenses publiques consacrées à l'agriculture, aux forêts et à la pêche. L'indice d'orientation agricole<sup>14</sup> mesure l'importance relative des dépenses publiques par rapport à la production des secteurs de l'agriculture, des forêts et de la pêche (mais ne mesure pas les autres sources de financement de ces secteurs, telles que les financements privés et l'APD). La figure 1 montre que l'agriculture pâtit fortement d'un déficit de financement de la part des pouvoirs publics de la plupart des pays de la région. L'indice d'orientation agricole de l'Afrique (0,16) est très bas en comparaison de la moyenne mondiale (0,45). En 2022, seuls quatre pays (Afrique du Sud, Botswana, Cabo Verde et Seychelles) obtenaient un score d'au moins 0,5. Dans le reste des pays, les dépenses publiques sont très faiblement orientées vers l'agriculture.
17. Sur le plan sous-régional, l'Afrique australe affiche l'indice le plus élevé (0,99 en 2021 et 0,96 en 2022), suivie par l'Afrique centrale et l'Afrique du Nord (0,42 et 0,36 respectivement en 2022), comme l'illustre la figure 2.
18. Díaz-Bonilla *et al.* (2023)<sup>15</sup> observent que les pays africains en particulier consacrent globalement moins de ressources à l'agriculture que ne le font les autres régions du monde, et préconisent que ces pays portent leur indice d'orientation agricole à environ 0,5. Compte tenu des niveaux actuels de l'indice d'orientation agricole en Afrique, cela implique que la majorité des pays africains augmentent de manière significative les dépenses consacrées à l'agriculture. Le défi, en termes de financement public, est donc évident.

<sup>11</sup> FMI (2023) Regional Economic Outlook. Sub-Saharan Africa. The big funding squeeze.

<sup>12</sup> FMI (<https://www.imf.org/external/pubs/ft/dsa/dsalist.pdf>).

<sup>13</sup> Le FMI (<https://www.imf.org/en/News/Articles/2023/09/26/cf-how-to-avoid-a-debt-crisis-in-sub-saharan-africa#:~:text=Adopting%20a%20medium%2Dterm%20fiscal,key%20to%20avoiding%20such%20pitfalls>) indique que le ratio d'endettement moyen en Afrique subsaharienne a doublé en seulement dix ans, passant de 30 pour cent du PIB à la fin de 2013 à presque 60 pour cent du PIB en 2022. Le coût du remboursement de cette dette a également beaucoup augmenté, le ratio des paiements d'intérêts aux recettes ayant plus que doublé depuis le début des années 2010.

<sup>14</sup> L'indice d'orientation agricole est défini comme étant le rapport entre la part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture et la part de l'agriculture dans le produit intérieur brut (PIB), étant entendu que le terme «agriculture» recouvre l'agriculture, les forêts, la pêche et la chasse. Un indice d'orientation agricole inférieur à 1 témoigne d'une orientation plus faible vers l'agriculture.

<sup>15</sup> Díaz-Bonilla, E. (2003) Financing SDG2 and Ending Hunger. *In Science and Innovations for Food Systems Transformation*. J. von Braun *et al.* (dir. pub.).

## II. Situation actuelle du financement pour l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition: disponibilités et déficit à combler dans la région Afrique

19. Pour réaliser les cibles de l'ODD 2, il est nécessaire d'adopter des approches novatrices qui permettent de financer la transformation des systèmes agroalimentaires. Or, en Afrique, l'accessibilité et la mobilisation des fonds constituent un défi permanent pour de nombreux pays. Pour mettre en œuvre des mesures de transformation permettant d'éradiquer la faim et la malnutrition en Afrique, il est essentiel de disposer de ressources financières adéquates<sup>16</sup>.

20. Díaz-Bonilla *et al.* (2021)<sup>17</sup> identifient six catégories de sources de financement pour l'investissement dans la transformation des systèmes alimentaires:

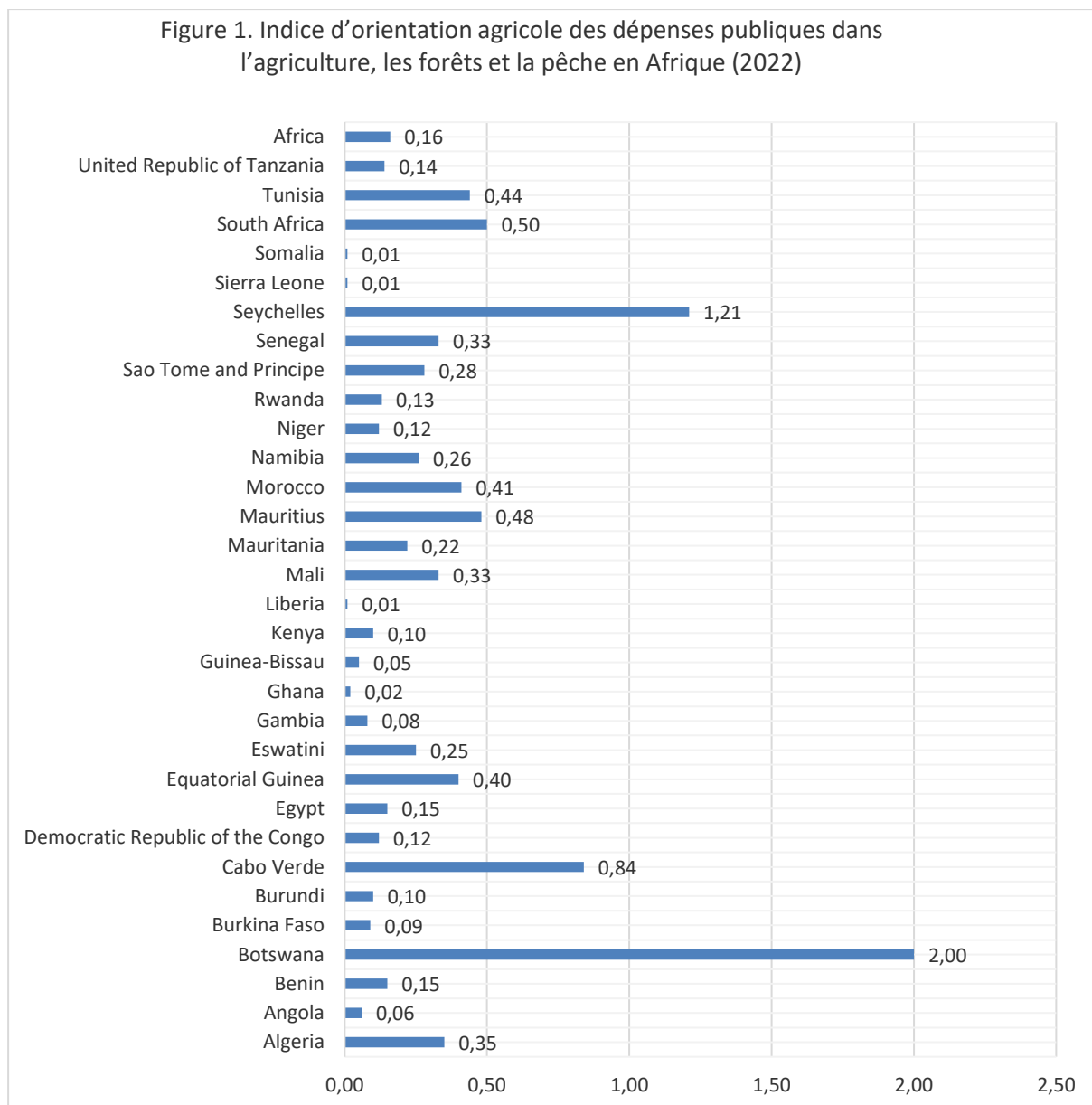
1. Fonds «internes» aux systèmes alimentaires
  - Dépenses des consommateurs pour l'alimentation
  - Bénéfices et épargne des entreprises agroalimentaires
2. Fonds «externes» aux systèmes alimentaires
  - Dépenses publiques et impôts
  - Aide publique au développement (APD) et prêts non concessionnels accordés par des donateurs bilatéraux et des banques multilatérales de développement
  - Financement bancaire
  - Financement par les marchés financiers

La présente note se concentre sur le financement de la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD au moyen de fonds externes aux systèmes alimentaires. Plus précisément, elle dresse un tour d'horizon des types de financement suivants: dépenses publiques, flux pour le développement destinés à l'agriculture, crédits du système bancaire et investissements étrangers directs.

---

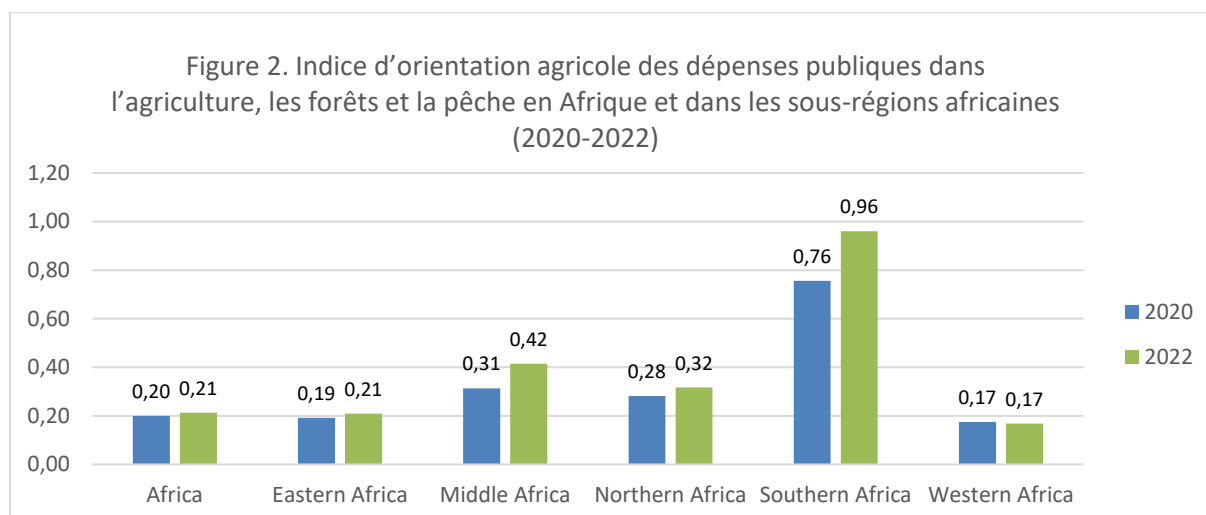
<sup>16</sup> Mettre les systèmes alimentaires au service des personnes et de la planète. Bilan 2 ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (2023). Rapport du Secrétaire général.

<sup>17</sup> Díaz-Bonilla E., Swinnen J. et Vos R. (2021), Financing the transformation to healthy, sustainable, and equitable food systems. *In*: 2021 global food policy report: transforming food systems after COVID-19. IFPRI, Washington, DC.



Source: FAOSTAT.

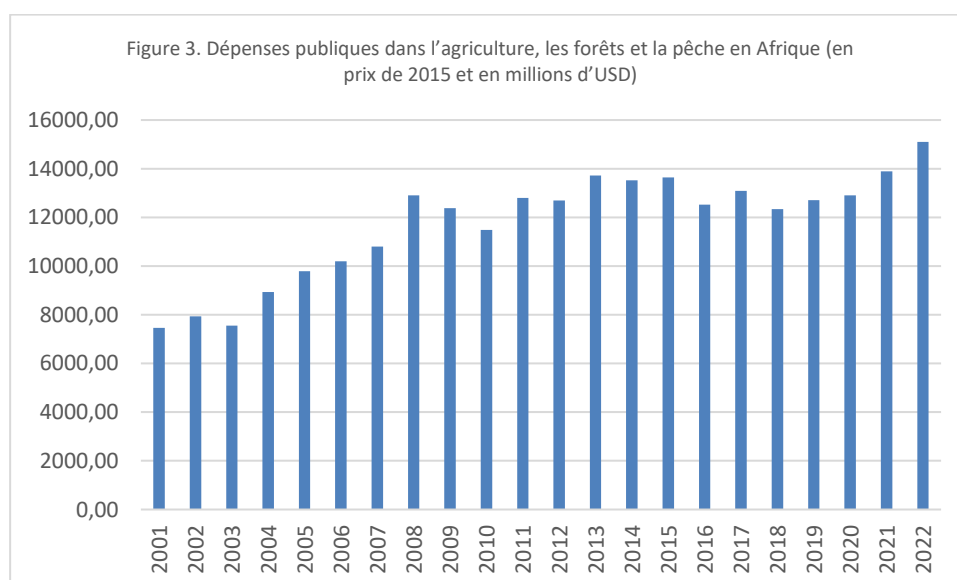




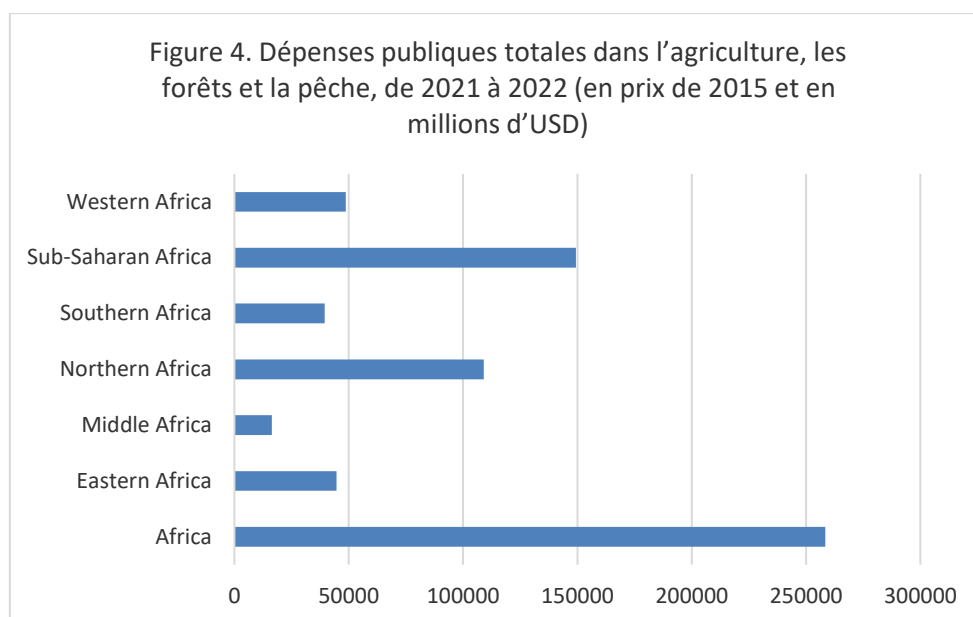
Source: FAOSTAT.

### A. Niveaux de financement actuels

21. Les **dépenses publiques** dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et de la pêche en Afrique se sont élevées à environ 16 milliards d'USD en 2022, un montant en hausse par rapport aux 12,6 milliards de 2020 et aux 14,6 milliards de 2021 (figure 3). Depuis 2018, on observe une tendance générale à la hausse des dépenses publiques consacrées à ces secteurs. Cependant, compte tenu de la pénurie de financement que connaissent la plupart des pays africains, parvenir aux niveaux de dépenses publiques requis pour éradiquer la faim restera un défi. La figure 4 illustre la répartition des dépenses publiques par sous-région. Au cours de la période 2001-2022, les dépenses publiques totales consacrées à l'agriculture, aux forêts et à la pêche dans la région se sont élevées à environ 258 milliards d'USD, l'Afrique subsaharienne représentant environ 58 pour cent de ces dépenses et l'Afrique du Nord 42 pour cent.



Source: FAOSTAT.



Source: FAOSTAT.

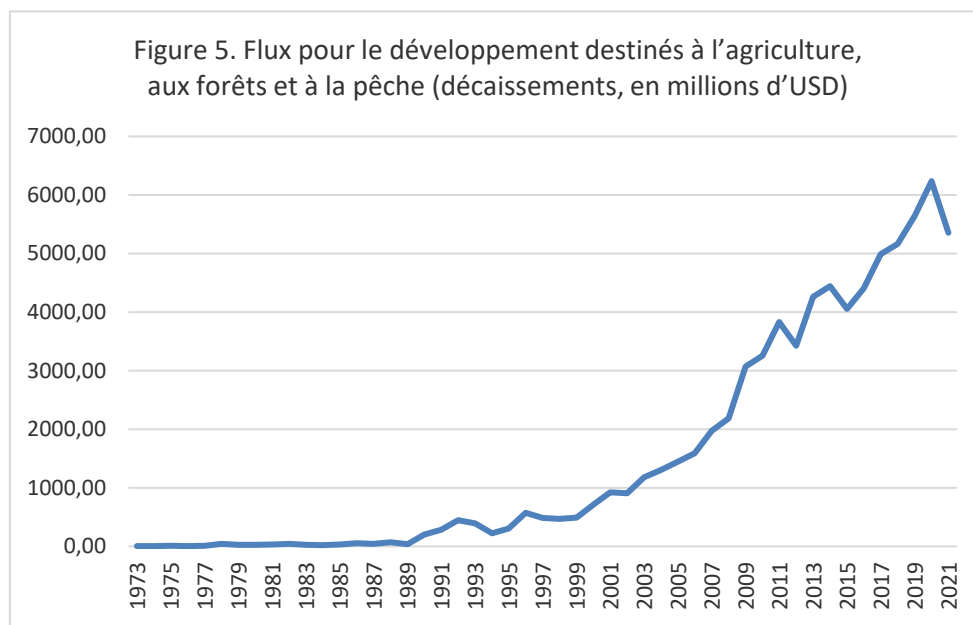
22. Les **flux pour le développement destinés à l'agriculture** comprennent les flux d'aide publique au développement (APD), les autres apports publics et les dons privés déclarés au Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE par les pays donateurs, les organisations internationales et les entités privées<sup>18</sup>.
23. On entend par «aide publique au développement» (APD) l'aide fournie par les États dans le but exprès de promouvoir le développement économique et d'améliorer les conditions de vie dans les pays en développement. L'APD est la principale source de financement de l'aide au développement. Les dons au titre de l'APD en faveur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire constituent l'une des composantes clés des sources de financement du développement qui sont consacrées à la réalisation de l'ODD 2<sup>19</sup>.
24. Le rapport ZEF/FAO (2020)<sup>20</sup> met en avant l'importance de l'APD dans la quête d'un monde débarrassé de la faim et de la malnutrition. L'analyse qu'il consacre aux flux d'APD liés à l'ODD 2 montre que l'APD des pays du G7 spécifiquement allouée à la sécurité alimentaire et au développement rural a été multipliée par un peu plus de deux entre 2000 et 2018, pour atteindre 17 milliards d'USD. La majeure partie de cette APD est allée aux pays d'Afrique subsaharienne, où la prévalence de la sous-alimentation est relativement plus élevée et où, comme indiqué précédemment, le soutien de l'État sous la forme de dépenses publiques est relativement moins important. Le rapport montre que l'APD représente 36 pour cent des financements étrangers reçus par les pays d'Afrique subsaharienne, les transferts de fonds des particuliers de l'étranger 31 pour cent, et les investissements étrangers directs 23 pour cent.

<sup>18</sup> FAOSTAT: <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/EA>.

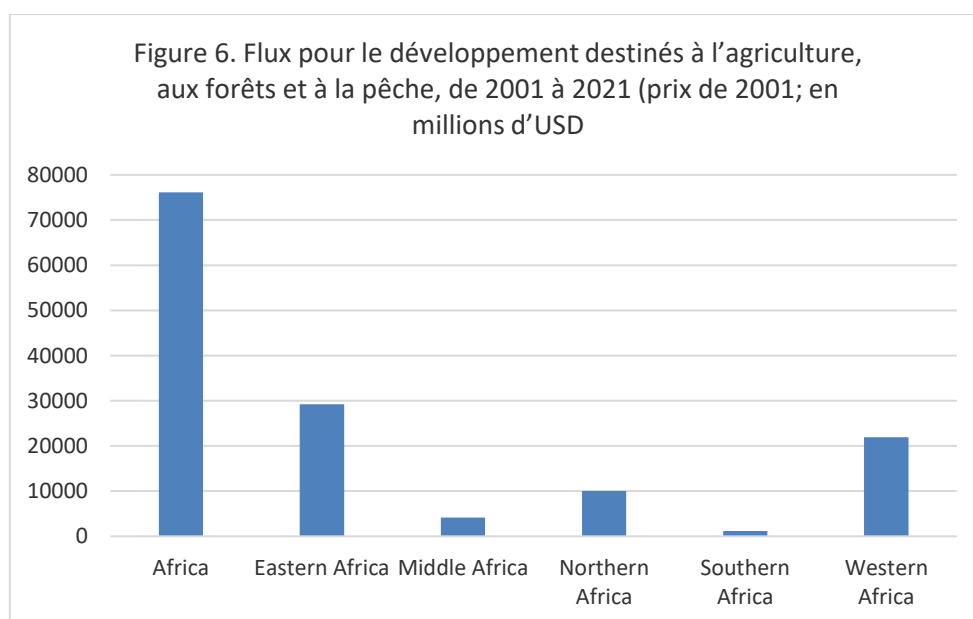
<sup>19</sup> O. Perera, C. Smaller, K. Elharty et L. Lefebvre. Unleashing the Catalytic Power of Donor Financing to Achieve SDG 2, Consultation Draft, <https://www.convergence.finance/api/file/b596a550dc079e4e805b1c8635d00d8b:ad77ee0c1c803b3c10dc38d2992ac3f5dbe4552d5c18cff0da362ee555461d62dc053d04c9797dc57a889d52be20f8891fdb94f52e1318e037734447a4a8822e44f21b84279941dee791de1162b0652c77dc961761e31508581f2dac62d3c314d49d98221effd2c5dccbb8c8c643d0d92abe1fe08687e0dc3def18b7c338531e56425f78dc50589ea07cb1c293ddf21e7c3bb16fe225961f222dd1bed3f09868caf932aa686d658f8c34a66c8d27>.

<sup>20</sup> ZEF et FAO. 2020. Investment costs and policy action opportunities for reaching a world without hunger (SDG2). Rome et Bonn. <https://doi.org/10.4060/cb1497en>.

25. La figure 5 illustre les tendances des flux pour le développement destinés à l'agriculture, aux forêts et à la pêche en Afrique. En 2021, les flux totaux vers ces secteurs se sont établis à environ 5,4 milliards d'USD, soit moins que les 6,2 milliards d'USD enregistrés en 2020. La tendance générale des flux d'APD pour l'agriculture, les forêts et la pêche est à la hausse, en particulier depuis les années 1990. Le figure 6 représente la distribution des flux pour le développement (montants totaux reçus au cours de la période 2001-2021 en millions d'USD) par sous-région. L'Afrique de l'Est a reçu environ 38 pour cent de ces flux et l'Afrique de l'Ouest environ 29 pour cent. L'Afrique australe a reçu la portion congrue (environ 1,5 pour cent).

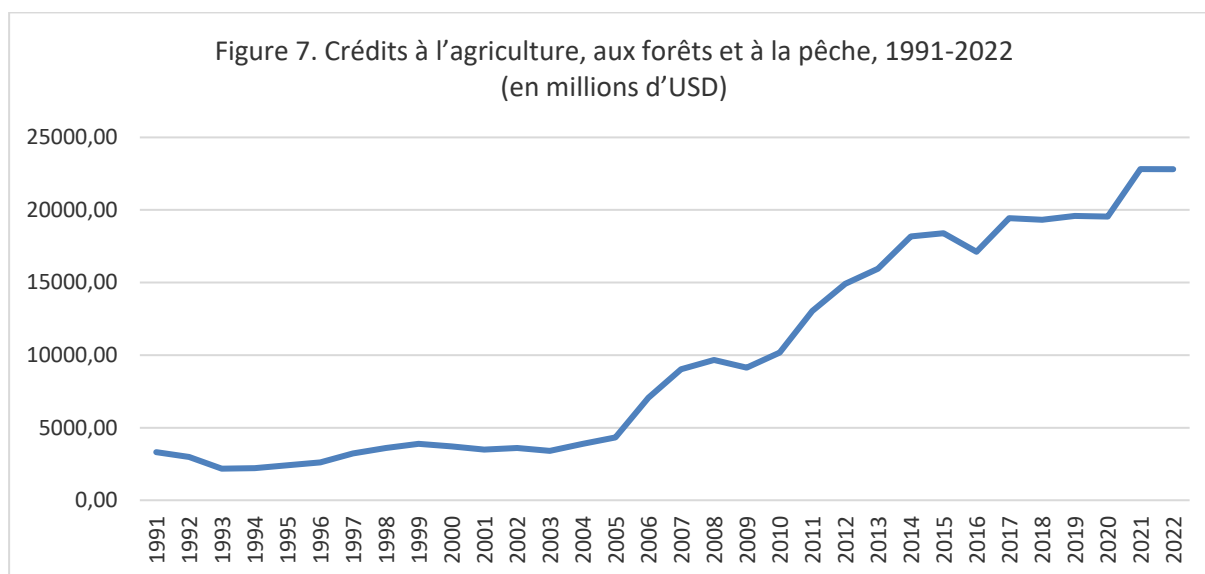


Source: FAOSTAT.



Source: FAOSTAT.

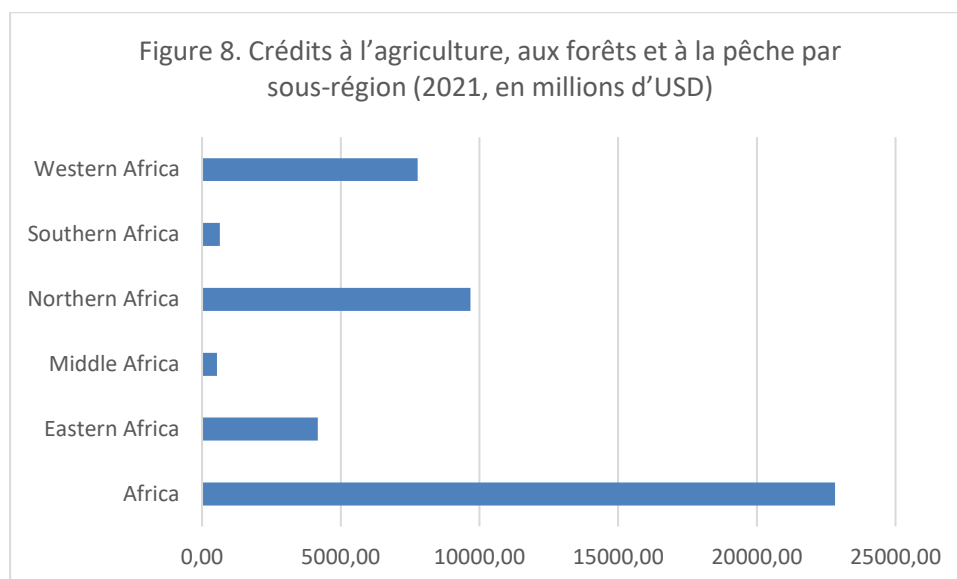
26. Les **crédits à l'agriculture, aux forêts et à la pêche** dans les pays africains ont atteint **22,8 milliards d'USD** en 2021 et sont restés inchangés en 2022, ce qui représente une augmentation de 17 pour cent par rapport aux 19,5 milliards d'USD alloués en 2020 (figure 7). Ces crédits<sup>21</sup> enregistrent une tendance à la hausse depuis 2005.



Source: FAOSTAT.

27. La figure 8 illustre la répartition des crédits alloués à l'agriculture, aux forêts et à la pêche (montant total de l'encours des prêts) par sous-région en 2021. Au cours de cette année, l'Afrique du Nord a reçu 42,4 pour cent des crédits accordés à l'agriculture, aux forêts et à la pêche en Afrique, suivie par l'Afrique de l'Ouest (34 pour cent) et l'Afrique de l'Est (18,3 pour cent). L'Afrique australe et l'Afrique centrale ont reçu environ 2,8 pour cent et 2,4 pour cent respectivement des crédits.
28. La variation annuelle moyenne des encours de prêts donne une indication des flux nets annuels. Le tableau 1 indique la variation annuelle des encours de prêts et la variation annuelle moyenne pour la période 2001-2021. Le montant annuel moyen des crédits alloués à l'agriculture, aux forêts et à la pêche est estimé à 868 millions d'USD.

<sup>21</sup> À savoir le montant des prêts accordés par le secteur bancaire privé/commercial national aux producteurs des secteurs de l'agriculture, des forêts et de la pêche, y compris les ménages producteurs, les coopératives et les entreprises agroalimentaires.



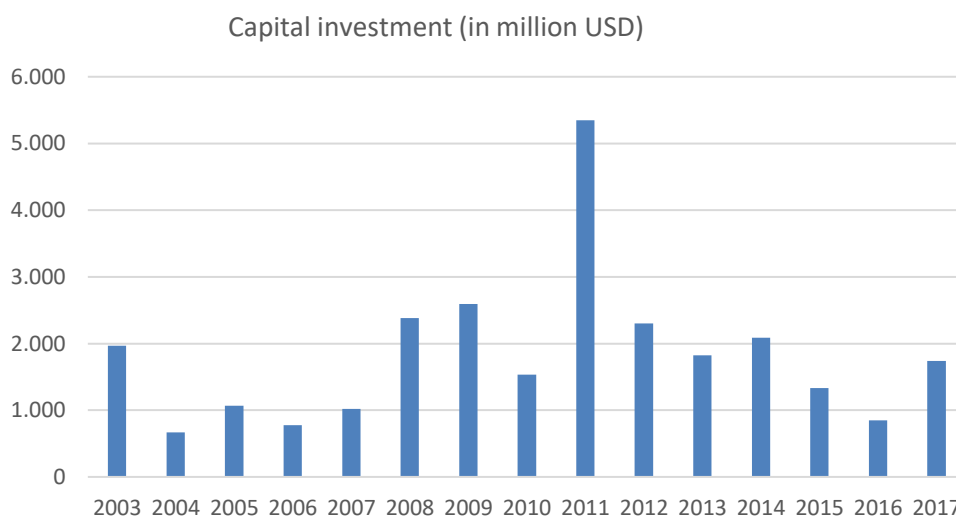
Source: FAOSTAT.

Tableau 1 Crédits à l'agriculture, aux forêts et à la pêche (en millions d'USD)		
Année	Encours des prêts	Variation annuelle des encours
2001	3 481,94	-224,57
2002	3 595,01	113,06
2003	3 408,43	-186,57
2004	3 877,54	469,10
2005	4 322,27	444,73
2006	7 069,88	2 747,61
2007	9 032,39	1 962,51
2008	9 662,61	630,22
2009	9 138,40	-524,21
2010	10 165,41	1 027,01
2011	13 038,96	2 873,55
2012	14 921,14	1 882,18
2013	15 939,47	1 018,33
2014	18 171,39	2 231,92
2015	18 405,15	233,76
2016	17 118,43	-1 286,72
2017	19 429,37	2 310,94
2018	19 326,60	-102,76
2019	19 579,39	252,79
2020	19 550,34	-29,05
2021	22 815,87	3 265,53
2022	22 803,38	-12,49
<b>Total</b>		19 096,87
<b>Variation annuelle moyenne</b>		<b>868,04</b>

Source: Calculs réalisés par l'auteur sur la base de FAOSTAT.

29. La part de l’Afrique dans les investissements étrangers directs (IED) mondiaux est historiquement faible. Entre 2014 et 2018, les entrées totales d’IED en Afrique ont représenté en moyenne 3 pour cent du total mondial. En termes sous-régionaux, l’Afrique du Nord et l’Afrique australe sont traditionnellement les principales destinations des IED (absorbant près de 80 pour cent des flux d’IED dans la région), mais la tendance en Afrique de l’Est et en Afrique de l’Ouest s’est récemment orientée à la hausse<sup>22</sup>.
30. Husmann *et al.* (2019) observent que le secteur de l’alimentation et de l’agriculture de l’Afrique ne reçoit qu’un peu plus de 10 pour cent des IED mondiaux destinés à ce secteur<sup>23</sup>. En l’espèce, 48,7 milliards d’USD environ au total ont été investis dans le secteur africain des denrées alimentaires et des boissons entre 2003 et 2017, soit une moyenne d’environ 3,2 milliards d’USD par an.
31. La figure 9 décrit la tendance des flux d’IED (investissements en capital) réalisés dans le secteur africain des denrées alimentaires et des boissons entre 2003 et 2017. Si l’on excepte les années 2008, 2009, 2011 et 2014, ces flux sont restés inférieurs à 2 milliards d’USD par an. La figure 10 indique comment se répartissent les flux d’IED à destination de l’Afrique entre l’alimentation et les différents autres sous-secteurs. Les investissements dans les intrants agricoles et la production végétale ont représenté plus de la moitié de ces flux. La figure 11 montre la répartition des entrées d’IED dans le secteur de l’alimentation et de l’agriculture en Afrique par sous-région. L’Afrique de l’Est et l’Afrique de l’Ouest reçoivent une plus grande part de ces flux que les autres sous-régions.

Figure 9. Entrées d’IED dans le secteur africain des denrées alimentaires et des boissons, 2003-2017 (à l’exclusion des investissements dans les engrais): investissements en capital

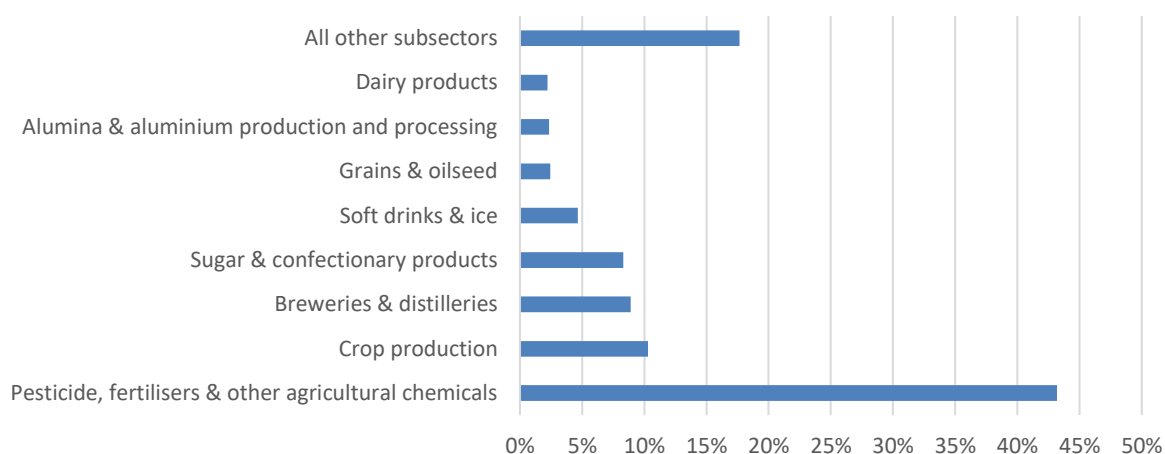


Source: Husmann *et al.* (2019).

<sup>22</sup> Morgan, Stephen, Jarrad Farris et Michael E. Johnson, octobre 2022. *Foreign Direct Investment in Africa: Recent Trends Leading up to the African Continental Free Trade Area (AfCFTA)*, Number EIB-242, Département de l’agriculture des États-Unis, Service de la recherche économique.

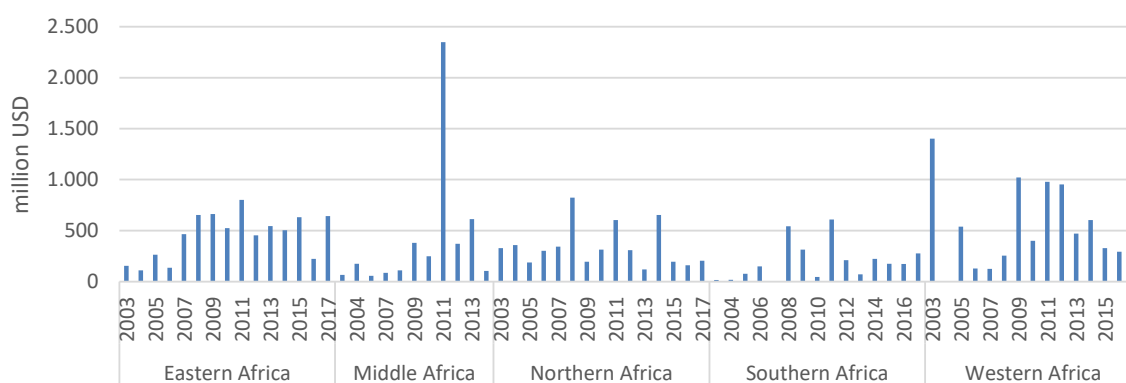
<sup>23</sup> Husmann, Christine et Kubik, Zaneta (2019): Foreign direct investment in the African food and agriculture sector: Trends, determinants and impacts, ZEF Discussion Papers on Development Policy, n° 274, Centre de recherche pour le développement (ZEF) de l’Université de Bonn, Bonn.

Figure 10. Répartition des IED entre l'alimentation et les autres sous-secteurs



Source: Husmann et al. (2019).

Figure 11. Flux d'IED entrants dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture des différentes sous-régions africaines, 2003-2017 (à l'exclusion des investissements dans les engrais)



Source: Husmann et al. (2019)

32. L'examen des niveaux actuels de financement assurés par les différentes sources existantes livre des estimations des flux financiers à destination des secteurs de l'agriculture, des forêts et de la pêche de l'Afrique par source de financement. En 2021, ces flux se sont élevés à 19 milliards d'USD, répartis comme suit: dépenses publiques, 14,6 milliards d'USD (dont 5,4 milliards d'USD d'APD)<sup>24</sup>; crédits, 0,87 milliard d'USD; et IED, 3,2 milliards d'USD (valeurs fondées sur les estimations moyennes annuelles de la période 2003-2017 pour le secteur des denrées alimentaires et des boissons). Quel est le déficit à combler pour atteindre l'objectif «Élimination de la faim»?

<sup>24</sup> L'hypothèse retenue est que la majeure partie des apports d'APD transite par le budget de l'État et est comptabilisée comme dépense publique effective.

## B. À combien s'élève le déficit de financement à combler?

33. On dispose de plusieurs estimations du coût de la réalisation de l'ODD 2 en Afrique. Ces estimations ne sont pas toujours comparables, car elles mettent l'accent sur différents aspects – par exemple, transformation des systèmes agroalimentaires, réalisation de l'ODD 2 et de l'ensemble de ses cibles, ou réalisation de certaines cibles particulières. En outre, elles ne reposent pas toutes sur les mêmes méthodes d'estimation. Cette section ébauche un tour d'horizon de ce que dit la littérature au sujet du déficit de financement potentiel à combler.
34. En 2016, la Banque africaine de développement (BAfD) a estimé que la transformation de l'agriculture africaine nécessitait d'investir entre 315 et 400 milliards d'USD environ sur une période de 10 ans, dans dix chaînes de valeur agricoles prioritaires. Le coût annuel de ces investissements était estimé entre 32 et 40 milliards d'USD, et le déficit de financement à combler entre **25 et 33 milliards d'USD par an**<sup>25</sup>. Les IED n'ont pas été pris en compte comme source de financement possible dans cette estimation du déficit de financement. Sur la base des estimations actuelles des flux d'IED destinés au secteur africain des denrées alimentaires et des boissons (présentées ci-avant), la limite inférieure du déficit de financement à combler est estimée à environ **21,8 milliards d'USD par an**<sup>26</sup>.
35. Plus récemment, Larborde *et al.* (2020)<sup>27</sup> ont calculé des estimations des financements nécessaires pour éradiquer la faim et doubler les revenus des petits exploitants agricoles. D'après leurs résultats, des dépenses supplémentaires de 33 milliards d'USD par an au total (dont 14 milliards d'USD provenant des donateurs et 19 milliards d'USD des pouvoirs publics nationaux des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire) seront nécessaires pour honorer l'engagement mondial à éradiquer la faim de manière durable d'ici à 2030. Ces 33 milliards d'USD de dépenses publiques supplémentaires annuelles devraient éviter à 490 millions de personnes de connaître la faim. Comme indiqué précédemment, 282 millions de personnes souffraient de la faim en Afrique en 2022. Si rien n'est fait, leur nombre devrait atteindre 311 millions en 2030<sup>28</sup>. Sur la base de cette projection, on peut estimer à environ **21 milliards d'USD** le volume de financements requis pour réaliser les cibles 2.1 et 2.2 des ODD en Afrique, soit près de deux tiers des dépenses publiques supplémentaires de 33 milliards d'USD. Ce montant est proche de la limite inférieure estimée par la BAfD (voir ci-avant).
36. Les estimations indiquées ci-dessus sont des chiffres globaux. Omamo et Mills (2022)<sup>29</sup> donnent des estimations des niveaux d'investissement cibles qui sont nécessaires, au niveau des pays, pour transformer les systèmes alimentaires africains. Ils estiment que, dans l'ensemble, l'Afrique devra réaliser 76,8 milliards d'USD d'investissements par an<sup>30</sup>, 20 pour cent environ de ce total, soit **15,4 milliards d'USD**, provenant du secteur public, et les 80 pour cent restants du secteur privé. Ce niveau d'investissement global équivaut à environ 400 millions d'USD par an et par pays, mais les

<sup>25</sup> Les sources de financement disponibles étaient les suivantes: 1) les partenaires multilatéraux et bilatéraux de développement, y compris la BAfD (5 à 6 milliards d'USD, dont 2 à 3 milliards d'USD provenant de la BAfD), 2) les dépenses du secteur public (environ 12 milliards d'USD, dont 2 à 3 milliards d'USD seulement étaient disponibles pour des investissements) et 3) les prêts commerciaux à l'agriculture (1 milliard d'USD).

<sup>26</sup> Sur la base des flux annuels moyens d'IED entrants dans le secteur africain des denrées alimentaires et des boissons, estimés à 3,2 milliards d'USD.

<sup>27</sup> Laborde, D., Parent, M. et Smaller, C. (2020). Ending Hunger, Increasing Incomes, and Protecting the Climate: What would it cost donors? Ceres2030. Institut international du développement durable (IISD) et Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI).

<sup>28</sup> FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2022. L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022. Réorienter les politiques alimentaires et agricoles pour rendre l'alimentation saine plus abordable. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cc0639fr>.

<sup>29</sup> Omamo, S. et Mills, A. (2022) Investment Targets for Food System Transformation in Africa. New Growth International Technical Note.

<sup>30</sup> Cette estimation, qui par ailleurs va au-delà du cadre des cibles de l'ODD 2, se concentre sur les investissements, et non sur les besoins de financement globaux.



objectifs d'investissement estimés par pays sont variables, allant de près de 8 milliards d'USD par an pour l'Éthiopie à moins d'un demi-milliard d'USD pour les Seychelles.

### **37. III. Conclusions et recommandations: un appel à accroître le financement pour l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition et un aperçu de la voie à suivre**

#### **A. Conclusion**

38. Il ressort de cette analyse que les systèmes agroalimentaires des pays africains ont reçu en 2021 environ 19 milliards d'USD de financements, répartis comme suit: 14,6 milliards d'USD de dépenses publiques (dont on considère qu'elles englobent la majeure partie des 5,4 milliards d'USD de flux pour le développement destinés à l'agriculture, aux forêts et à la pêche), 0,87 milliard d'USD de crédits bancaires à l'agriculture, aux forêts et à la pêche, et 3,2 milliards d'USD d'investissements étrangers directs (moyenne annuelle sur la période 2003-2017 pour le secteur des denrées alimentaires et des boissons). Le déficit de financement à combler, en termes de dépenses publiques, est estimé à 21 milliards d'USD par an, composés de 9,3 milliards d'USD de financements de donateurs et de 11,7 milliards d'USD de dépenses publiques supplémentaires dans l'agriculture, les forêts et la pêche. Il faudrait en l'occurrence que les flux de financement public à destination de l'agriculture, des forêts et de la pêche en Afrique soient multipliés par plus de deux par rapport à leur niveau actuel.

39. L'une des principales conclusions de cette analyse est que les sources de financement public actuelles, à savoir les pouvoirs publics et les donateurs, ne suffiront pas pour combler le déficit de financement qui conditionne la transformation des systèmes agroalimentaires de la région. Pour atteindre cet objectif, deux grandes mesures s'imposent:

- accroître les financements capitalistiques et par investissement du secteur privé (par exemple les banques commerciales, les fonds de capital-investissement et les fonds de capital-risque) et d'autres catégories de fonds (fonds souverains et assurance par exemple); et
- améliorer la qualité des investissements publics et privés et des autres dépenses (démarche qui impose d'améliorer le conseil commercial et financier ou l'assistance technique, ainsi que la qualité des dépenses publiques courantes).

Ces éléments amènent à formuler les recommandations suivantes.

#### **B. Recommandations**

40. Suivre et analyser les flux de financement actuels et veiller à ce qu'ils soient alignés sur les cibles 2.1 et 2.2 des ODD.

Le suivi des flux financiers à destination des systèmes alimentaires (les «3FS», pour «Financial Flows to Food systems») représente une étape importante vers la transformation du financement des systèmes alimentaires et, en particulier, l'éradication de la faim. La méthodologie 3FS mise au point par le FIDA et la Banque mondiale est un outil utile à cet égard, qui peut faciliter le suivi des flux financiers par rapport aux objectifs fixés en donnant des informations sur la quantité et la qualité des flux financiers et des investissements, et à partir de là dessiner des orientations sur les mesures à entreprendre. Cette méthodologie, qui est expérimentée à titre pilote dans quatre pays africains (Kenya, Niger, Nigéria et Somalie), permettra d'obtenir les données financières de qualité qui sont nécessaires pour élaborer une stratégie de financement et d'investissement porteuse d'impact.

#### 41. Unifier l'architecture du financement de l'alimentation, actuellement morcelée.

Le caractère morcelé des sources et des mécanismes de financement rend encore plus complexe le processus d'accès aux fonds nécessaires à la réalisation de l'ODD 2 et de leur mobilisation<sup>31</sup>. Par exemple, les pays mènent souvent de front plusieurs projets non coordonnés, qui entraînent des coûts de transaction élevés et sont sources d'inefficience vis-à-vis de la réalisation des cibles de l'ODD 2. La création d'une structure de financement unifiée là où les sources de financement sont actuellement morcelées constitue donc une étape essentielle de la transformation des systèmes agroalimentaires et de la concrétisation des cibles des ODD.

#### 42. Faciliter l'augmentation des financements issus du secteur privé.

Toute augmentation des sources de financement public devra être complétée par une augmentation des financements privés si l'on veut combler le déficit de financement dont dépend la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD. Les mesures suivantes seront essentielles:

- Atténuer les risques liés aux investissements

Les risques réels et perçus associés à l'investissement dans le secteur agricole et le système agroalimentaire au sens large font frein aux flux financiers, en particulier de la part du secteur privé. En permettant de mutualiser ou d'atténuer ces risques, les instruments financiers de réduction des risques ont prouvé leur utilité. Le Système nigérian de partage des risques fondé sur des incitations pour les prêts au secteur agricole (Nigeria Incentive-Based Risk Sharing System for Agricultural Lending, NIRSAL)<sup>32</sup> offre un exemple de la manière dont ces instruments peuvent inciter le secteur privé à accroître ses opérations de prêt et d'investissement.

- Faciliter l'investissement d'impact

L'investissement d'impact est un autre moyen innovant d'encourager l'investissement privé dans le secteur agricole. Il consiste à allouer des fonds à des investissements qui génèrent un impact social ou environnemental mesurable et bénéfique, ainsi qu'un rendement financier sur l'investissement. Une étude<sup>33</sup> portant sur les investissements d'impact en Éthiopie, au Soudan, au Mali et au Sénégal montre comment l'octroi de dons et de financements concessionnels a ouvert la voie à des investissements inclusifs et porteurs d'impact.

- Promouvoir le financement mixte

Le financement mixte consiste à déployer des fonds philanthropiques ou publics dans le but d'attirer les investissements du secteur privé, auquel il offre un mécanisme de réduction ou de mutualisation des risques. Il sera important d'utiliser différents instruments de financement mixte axés sur l'atténuation des risques et les investissements d'impact, qui soient capables de produire un impact social et environnemental positif et mesurable, ainsi qu'un rendement financier. Les fonds publics ou philanthropiques pourraient être mis à profit pour fournir des capitaux assortis de conditions favorables, réduire le coût global du capital ou fournir une protection supplémentaire aux investisseurs privés. Ils pourraient également être utilisés pour apporter des garanties ou une assurance contre les risques, et mettre en place un mécanisme d'assistance technique financé par des dons qui viserait à renforcer la viabilité commerciale et l'impact sur le développement. Selon

---

<sup>31</sup> Banque mondiale. 2020. The Financing Landscape for Agricultural Development.

<sup>32</sup> <https://nirsal.com/who-we-are/>.

<sup>33</sup> Agyekumhene C., Derenoncourt M., Costa Jr C., Tetteh-Addo P., Wathuta W., Newman R. et Grosjean G. 2022. Impact Investment in Agriculture in Africa: A Case study of Ethiopia, Sudan, Mali, and Senegal. Initiative du CGIAR sur la résilience climatique.

Convergence Finance<sup>34</sup>, 47 pour cent environ de l'ensemble des opérations de financement mixte sont ciblées sur l'Afrique subsaharienne, et 21 pour cent d'entre elles concernent le secteur agricole. L'Afrique subsaharienne est la région la plus fréquemment ciblée par les opérations de financement mixte. Entre 2020 et 2022, 48 pour cent des opérations de financement mixte liées au climat ont été réalisées en Afrique subsaharienne<sup>35</sup>.

42. Réorienter les aides publiques accordées au secteur.

Il est nécessaire de réorienter les fonds des initiatives présentant un moindre degré de priorité vers celles qui contribuent plus directement à la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des OMD. Repenser la réaffectation des budgets publics<sup>36</sup> est essentiel pour rendre les systèmes agroalimentaires plus rationnels et efficaces et cibler des produits alimentaires et agricoles plus nutritifs qui ont une moindre empreinte écologique.

43. D'autres outils innovants tels que les conversions de créances, les obligations vertes et bleues et les mécanismes de collaboration devraient également être utilisés. Certains de ces mécanismes financiers innovants seront examinés en détail dans l'édition 2024 de l'Aperçu régional de la sécurité alimentaire et de la nutrition en Afrique.

---

<sup>34</sup> <https://www.convergence.finance/blended-finance>.

<sup>35</sup> Convergence Blended Finance (2023). *The State of Blended Finance 2023*. Climate Edition. Convergence Report.

<sup>36</sup> FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2022. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022*. Réorienter les politiques alimentaires et agricoles pour rendre l'alimentation saine plus abordable. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cc0639fr>.